

# Caen et agglomération

O.F 30 11 7 2012

## Hérouville-Saint-Clair

### SOS Calix a célébré sa victoire solidaire contre la plateforme

Le verdict est tombé mardi 24 janvier : Didier Lallement, préfet de région, n'a pas autorisé le projet de plate-forme conteneurs de Calix. Vendredi, à la salle du Mille-club, le collectif SOS Calix a réuni cinquante personnes pour un pot citoyen organisé afin de célébrer l'événement. Cette association luttait depuis plusieurs semaines pour se faire entendre.

#### L'alerte

Philippe Lory, porte-parole du collectif, raconte avec émotion les prémices de son combat. Le 17 novembre, sa femme se rend à une réunion sur le cadre de vie des riverains et la fermeture des accès automobiles du chemin de halage.

Le projet de plateforme conteneurs est alors abordé et « **pour le coup, la fermeture du chemin est passée au second plan** ». Après un détour



*Karine Lévêque, à droite, est accompagnée par deux sympathisantes du projet.*

par la mairie, les craintes du couple se confirment mais la contre-offensive s'opère rapidement. Un travail est mis en œuvre et « **l'aventure humaine est lancée** ».

Réunion, recherches, création d'un blog... De l'organisation naît la médiatisation. L'annonce de l'avis défavorable de la mairie d'Hérouville accélère le développement du collectif !

#### La victoire

Karine Lévêque, riveraine, habite une maison paisible sur les rives du canal. Sa quiétude aurait été bouleversée par ce projet. Impossible pour elle d'imaginer un tel chambardement visuel et auditif. C'est par de petits panneaux d'informations que s'est profilé le projet de plateforme à ses yeux.

L'explication et la confirmation de ses craintes arrivent grâce à une voisine. Puis, elle entend parler de SOS Calix, de la mise en place de la pétition et des informations et actions menées contre ce projet. Karine avoue ne pas avoir été un membre actif du collectif mais elle a tout de même participé à la manifestation tenue devant la préfecture. Avant de recevoir, le mardi 24 janvier à 12 h 16, un SMS libérateur envoyé par une voisine : « **Nous avons gagné** ».